

Futur projet résidentiel à l'intersection du boulevard Robert-Bourassa et de la rue Beaurevoir

Activité de participation publique

Séance d'information

Date et heure

Lundi, 24 octobre 2022, à 19 h

Lieu

Rencontre par visioconférence (Zoom)

Participation

Conseillère municipale

- M^{me} Véronique Dallaire

Personnes-ressource

- M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme, division de la Gestion Territoriale
- M. Guillaume Langevin, conseiller en développement économique
- M. Jérôme Nadeau, ingénieur et chef d'équipe, Transport et mobilité intelligente

Animation de la rencontre

- M^{me} Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques – Service de l'interaction citoyenne
- M^{me} Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques - Service de l'interaction citoyenne

Nombre de personnes participantes

- 49 personnes connectées à la séance, incluant le personnel de la Ville;
- 758 invitations porte-à-porte distribuées dans le secteur concerné et les zones contiguës.

Mise en contexte

Le [futur projet résidentiel prévu à l'intersection du boulevard Robert-Bourassa et de la rue Beaurevoir](#) vise la construction de 245 unités de logement locatif, répartis sur 3 à 6 étages, sur le lot 4 000 715, situé entre le boulevard Robert-Bourassa, la rue Beaurevoir et la rue de Buffalo.

Le projet a fait l'objet d'un atelier d'échanges en amont le 10 juin 2021. Des enjeux concernant la circulation et le stationnement ont été soulevés.

Afin de répondre à ces préoccupations et présenter des mesures d'atténuation, une séance d'information en ligne a été organisée le 24 octobre 2022. Les personnes présentes ont pu poser leurs questions et partager leurs préoccupations.

Le résumé des échanges se trouve en annexe.

Préoccupations et questions posées

No.	Thème	Questions/commentaires	Réponses
1.	Stationnement	Plusieurs commentaires portent sur les problèmes actuels et anticipés en matière de stationnement qui seraient accrus par l'arrivée du projet résidentiel. Une citoyenne s'inquiète du déplacement des enjeux de stationnement vers les rues adjacentes si on limite les heures de stationnement sur les rues de Buffalo et de Bearevoir.	La discussion sur les scénarios de stationnement sera faite collectivement lors d'un atelier d'échanges sur cette question précise. L'analyse de la situation et les solutions proposées concernent le secteur dans sa globalité afin d'éviter que les problèmes se déplacent plus loin sur les rues adjacentes. Les personnes de l'ensemble du secteur seront conviées à l'atelier d'échanges et seront impliquées dans la démarche de recherche de solutions.
2.	Étude de circulation	Un citoyen souhaite savoir à quel moment l'étude de circulation sur la rue a été réalisée. À la suite de la réponse, il souligne que la situation a beaucoup évolué depuis la réalisation de l'étude. Un autre citoyen croit que l'échantillonnage n'est pas représentatif de ce qui se passe dans le secteur. Une citoyenne souligne que l'étude de circulation semble avoir été faite pour un secteur résidentiel alors qu'il y a du commercial sur Bearevoir. Une citoyenne souhaite savoir les heures prises en compte dans la période d'heure de pointe.	L'étude a été réalisée au printemps 2021 en vue de l'atelier d'échanges de juin 2021. Les impacts ont été révisés par la suite. L'étude a été faite à partir de la situation actuelle, avec le développement commercial existant, et prend en compte l'ajout du projet résidentiel. Il s'agit d'une heure autour des intervalles suivantes : 7 h 30- 8 h 30 et 15 h 30-16 h 30 ou 16 h-17 h.

3.	Circulation et congestion	Une personne souligne que la congestion routière sur la rue de Buffalo dans les deux sens n'a pas été abordée dans la présentation. Une personne souligne un problème de congestion et de visibilité (l'hiver) sur de Buffalo. Elle doute qu'on puisse à la fois ajouter des voitures et régler le problème de congestion. Une autre personne souligne les enjeux de congestion sur cette rue direction Est. Un citoyen se demande s'il serait possible d'aménager deux corridors pour le virage à gauche vers le boulevard Robert-Bourassa à partir de la rue de Beaurevoir, le tout géré par un feu de circulation le rendant prioritaire. Une personne souhaite savoir si une augmentation de la congestion sur Robert-Bourassa est anticipée dans l'avenir.	Lorsqu'on mentionne la difficulté des automobilistes de s'insérer sur le boulevard Robert-Bourassa, cela inclut les automobilistes qui arrivent de la rue Buffalo. Le secteur n'a pas fait l'objet de mesures ou d'intervention par le passé. C'est pourquoi il n'y a pas eu de changement. Les mesures qui seront mises en place auront assurément des impacts positifs sur la fluidité automobile. Pour l'enjeu hivernal, il pourrait y avoir une limitation de stationnement près des intersections pour améliorer la visibilité. Pour la congestion en direction Est, le retrait d'une bande de stationnement du côté Nord (entre de Beaurevoir et la courbe) pourrait sécuriser les manœuvres. C'est un scénario qui pourrait être analysé. L'analyse réalisée dans le cadre de l'implantation du projet <i>Le Gabriel</i> ne couvre pas ce tronçon. Cependant, le ministère des Transports prévoit le passage du « Réseau express de la Capitale » avec un ajout de voies de circulation, ce qui devrait avoir un impact positif.
----	---------------------------	---	---

		Une personne souhaite savoir si l'impact du projet sur le temps d'attente sur Beaurevoir (en direction Robert-Bourrassa) a été analysé. La personne souligne que le temps d'attente sur cette rue est important à l'heure actuelle. Une personne souhaite savoir si une sortie sur la rue Robert-Bourrassa pourrait être envisagée (à partir du stationnement du projet résidentiel, vers l'est). Une personne émet le souhait que l'arrivée du projet augmente l'offre de transports en commun. Il y a un problème de circulation de transit dans le secteur, notamment des gens en provenance de l'avenue Chauveau qui coupent à travers le quartier résidentiel pour éviter des feux de circulation.	La situation actuelle a été considérée et les mesures proposées amélioreront la situation. Compte tenu de la vitesse permise sur Robert-Bourrassa, ce ne serait pas sécuritaire d'aménager une sortie de ce côté. C'est pourquoi la sortie du projet est prévue dans le quartier résidentiel.
4.	Sécurité piétonne	Deux personnes veulent plus d'information sur la présence de brigadiers scolaires. Une personne souhaite savoir si des moyens peuvent être mis en place pour ralentir les automobilistes dans la courbe de la rue de Buffalo vers l'école. Une personne souligne un enjeu de sécurité étant donné que 3 voitures peuvent se trouver au même croisement en provenance	La décision sur la nécessité d'une présence permanente d'un brigadier scolaire se prendra lors des analyses liées à la révision du corridor scolaire (pour 2024). La Ville prend note de ce commentaire pour évaluer les possibilités d'interventions. Le représentant de la Ville rappelle les mesures qui seraient mises en place pour limiter les conflits aux

		du futur projet, du café et de la rue de Buffalo. Une personne se demande comment les automobilistes à destination du projet pourront entrer si le terre-plein est fermé. Un citoyen demande si la Ville a envisagé des sections surélevées aux intersections (dos d'âne surdimensionnés) afin de réduire la vitesse.	intersections, comme l'interdiction du virage à gauche aux heures de pointe. À plus long terme, si les observations terrain le justifient, le terre-plein pourrait être fermé à cet endroit. Ce n'est pas une solution qui est prévue dans l'immédiat. C'est une mesure qui pourrait être implantée au besoin. Dans le cas où il serait nécessaire de fermer le terre-plein, les automobilistes pourraient intégrer le projet par la rue de Buffalo (accès prévu à cet effet). L'autre mesure serait l'ajout de feux de circulation à l'intersection Beaurevoir et Buffalo pour rendre cette manœuvre plus sécuritaire. Ce commentaire sera intégré à la réflexion sur le corridor scolaire, étant donné la proximité d'une école et la démarche en cours sur les corridors scolaires.
5.	Questions sur les travaux	Une citoyenne s'inquiète que les travaux lourds entraînent des fissures sur son bâtiment. Elle souhaite connaître ses recours et l'intervention de la Ville. Un citoyen souhaite connaître les dates de début des travaux.	Le promoteur est responsable du bon déroulement des travaux. S'il y avait des problèmes de vibration, des interventions seront faites. Les personnes peuvent s'adresser à la Ville si le promoteur ne respecte pas les obligations. Travaux bâtiment : il n'y a pas encore de projet de règlement, alors il est difficile de répondre avec précision. L'horizon 2023-2024 est visé. Habituellement, ce type de bâtiment est construit sur plusieurs mois. La durée exacte de la construction dépendra de la stratégie de construction du promoteur (en phases ou tout en même temps). Travaux rue : les travaux seront arrimés avec les travaux de construction du bâtiment.

		Une citoyenne s'interroge sur la durée de la construction. Une personne demande si le promoteur sera responsable de nettoyer la rue lors des travaux (poussière, débris). Un citoyen souhaite avoir des précisions à propos des recours possible si les travaux de construction du projet détériorent son bâtiment.	Le promoteur a une responsabilité d'éviter les entraves. La Ville peut inclure des conditions à respecter par le promoteur. Le représentant de la Ville n'a pas d'exemple de cas où un projet de construction aurait endommagé des bâtiments existants. Il explique que les recours sont en matière civile dans ce cas-ci. La Ville n'est pas partie prenante dans un litige qui opposerait un promoteur et un autre propriétaire.
6.	Utilisation du lot	Cinq personnes émettent une préférence pour un projet commercial plutôt que résidentiel. Un citoyen précise qu'un projet commercial aurait moins d'impact sur la circulation et aurait des bénéfices pour la vie de quartier. Une citoyenne souhaite que le terrain reste vacant avec de la verdure.	
7.	Gabarit du bâtiment	Un citoyen suggère que la taille du bâtiment soit réduite pour augmenter le nombre de stationnements disponibles sur le site du projet. Un citoyen fait remarquer que le nombre d'étages est passé de 5 à 6 depuis l'atelier d'échanges.	La suggestion est prise en note. Le nombre d'étages et d'unités est le même que ce qui a été présenté à l'atelier d'échanges de juin 2021. Cette hauteur s'inscrit en continuité avec les bâtiments qu'on retrouve sur Robert-Bourassa. Les hauteurs seront confirmées à l'étape de la modification réglementaire.

		Un citoyen a entendu dire que des unités unifamiliales pourraient être construites.	Du côté de la rue de Buffalo, des unités de plus petit gabarit sont effectivement prévues. Ce sont des maisons de ville en rangée qui sont en alignement avec les gabarits environnant. Le multifamilial se trouve du côté de Robert-Bourrassa.
--	--	---	---

Réalisation du compte-rendu

Date

16 novembre 2022

Réalisé par

M^{me} Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne